



# SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE DES PASSAGES AUX URGENCES POUR NOYADE PENDANT L'ÉTÉ 2020 EN FRANCE

Point au 19 août 2020

## POINTS CLÉS

- **Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 18 août 2020**, on observe une baisse de 17% du nombre (801) de passages aux urgences pour cause de noyade en France comparativement aux années 2018 et 2019 sur la même période
- A noter, pour la période de canicule du 6 au 13 août 2020, une hausse de 21 % du nombre de passages aux urgences pour cause de noyade par rapport aux mêmes périodes en 2018 et 2019 (graphique 1).
- Les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans restent les plus concernés, respectivement 47 % et 12% des passages aux urgences pour noyades en France.
- La baisse globale des passages aux urgences pour noyade concerne toutes les régions sauf trois. Les régions du littoral restent les plus touchées (tableau 2).
- La baisse du nombre des passages aux urgences pour cause de noyade peut être expliquée par une diminution du nombre des baignades en raison des restrictions en lien avec la gestion de la crise Covid-19 d'une part et des conditions climatiques globalement moins favorables d'autre part.

## Résultats de la surveillance des passages aux urgences pour cause de noyades en France entre le 1<sup>er</sup> juin et le 18 août 2020

Le réseau de surveillance OSCOUR® a enregistré 801 passages aux urgences pour cause de noyade en France. Ce nombre est en baisse de 17 % en moyenne par rapport au nombre des passages en 2018 (1 013 passages aux urgences pour noyades) et en 2019 (906 passages aux urgences pour noyades) pour la même période :

- Au mois de juin une baisse de 27 % (respectivement -17 % et -32 % pour la première et seconde quinzaine de juin) ;
- Au mois de juillet une baisse de 17 % (respectivement -24 % et -11 % pour la première et seconde quinzaine de juillet) ;
- Pour la période du 1<sup>er</sup> au 18 août une baisse de 6 %. A noter que sur la période de canicule du 6 au 13 août 2020, ce nombre est en hausse de 21 % par rapport aux mêmes périodes en 2018 et 2019 (140 passages en 2020 contre 115 en 2018 et 116 en 2019) (graphique 1).

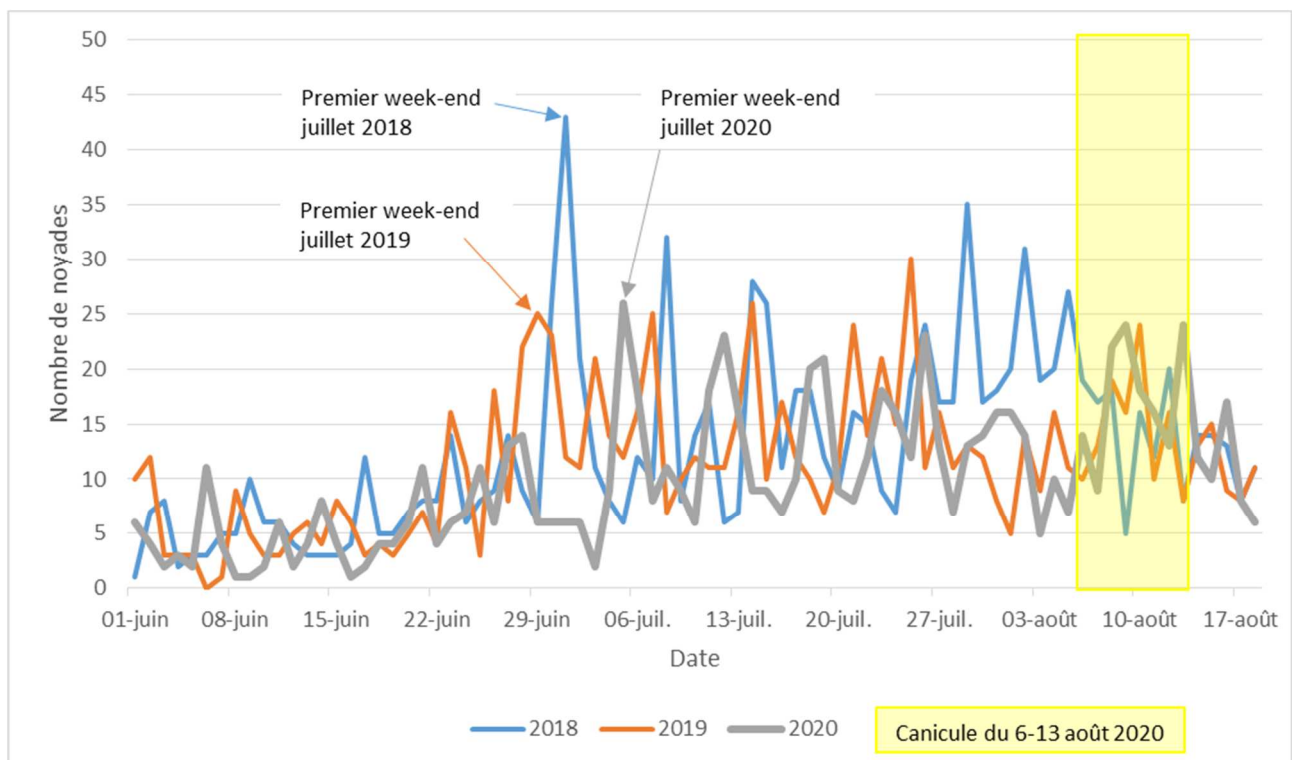
Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 18 août 2020, 47 % des passages aux urgences pour noyades en France ont concerné les enfants de moins de 6 ans et 12 % les 65 ans et plus (tableau 1). Cette répartition par âge du recours aux urgences pour noyade reste globalement similaire à celle observée en 2018 et 2019 sur la même période.

La baisse globale des passages aux urgences pour noyade entre le 1<sup>er</sup> juin et le 18 août 2020 par rapport aux mêmes périodes en 2018 et 2019 concerne toutes les régions sauf la Bourgogne-Franche-Comté, les Hauts-de-France et les Pays-de-la-Loire (tableau 2). Néanmoins, les régions du littoral restent celles enregistrant le plus grand nombre de recours aux urgences pour noyade sur la période.

Les facteurs pouvant expliquer la baisse des passages aux urgences pour cause de noyade entre le 1<sup>er</sup> juin et le 18 août 2020 par rapport aux mêmes périodes en 2018 et 2019 sont multiples :

- Jusqu'au 22 juin, la fermeture des piscines publiques ou privées payantes (municipales, bases de loisirs, parcs d'attractions) et des piscines privées à usage collectif (hôtels, résidences de vacances, camping, clubs de vacances) et les conditions restrictives d'accès de certaines plages ont réduit les baignades et donc le risque de noyades ;
- Début juillet, la baisse de fréquentation touristique de certaines régions, notamment par les touristes étrangers, a aussi eu un impact sur les baignades ;
- Les conditions climatiques (températures, ensoleillement, pluviométrie) ont été globalement moins favorables au mois de juin et début juillet 2020 par rapport aux mêmes périodes en 2018 et 2019 ;
- Une augmentation de la fréquentation des lieux de baignade à partir de la mi-juillet et la période de canicule pourrait expliquer une baisse moins importante du nombre de passages aux urgences pour cause de noyade par rapport à la même période en 2018 et 2019.

**Graphique 1 / Evolution quotidienne du nombre de passages aux urgences pour cause de noyade du 01/06/2020 au 18/08/2020 en France entière pour tous âges pour les années 2018, 2019 et 2020**



Source : Organisation de la surveillance coordonnée des urgences (OSCOUR®), Santé publique France

**Tableau 1 / Nombre et répartition des passages aux urgences pour cause de noyade du 01/06 au 18/08 en France entière pour tous âges et par classes d'âge pour les années 2018, 2019 et 2020**

	2018 N (%)	2019 N (%)	2020 N (%)
0-5 ans	453 (45)	402 (44)	374 (47)
6-12 ans	128 (13)	121 (13)	98 (12)
13-19 ans	84 (8)	89 (10)	79 (10)
20-24 ans	31 (3)	25 (3)	31 (4)
25-44 ans	86 (8)	67 (8)	54 (7)
45-64 ans	100 (10)	82 (9)	66 (8)
65 ans et plus	131 (13)	120 (13)	99 (12)
<b>Total</b>	<b>1 013</b>	<b>906</b>	<b>801</b>

Source : Organisation de la surveillance coordonnée des urgences (OSCOUR®), Santé publique France

**Tableau 2 / Nombre de passages aux urgences pour cause de noyade du 01/06 au 18/08 en France entière et par région métropolitaine et DROM pour tous âges pour les années 2018, 2019 et 2020**

	2018	2019	2020
Auvergne-Rhône-Alpes	99	64	70
Bourgogne-Franche-Comté	21	16	26
Bretagne	42	45	24
Centre-Val-de-Loire	11	20	13
Corse	26	21	20
Grand-Est	38	34	24
Hauts-de-France	35	26	39
Île-de-France	52	39	19
Normandie	38	30	16
Nouvelle-Aquitaine	169	142	136
Occitanie	202	182	154
Pays-de-la-Loire	26	26	34
Provence-Alpes-Côte d'Azur	228	226	201
Ensemble de l'outre-mer	26	35	25
<b>Total</b>	<b>1 013</b>	<b>906</b>	<b>801</b>

Source : Organisation de la surveillance coordonnée des urgences (OSCOUR®), Santé publique France

## Données

Les données proviennent du réseau de surveillance OSCOUR® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) coordonné par Santé publique France. Au 1<sup>er</sup> février 2020, un peu plus de 690 services d'accueil participent au réseau OSCOUR® parmi les 710 unités d'urgence (21 millions de passages annuels, soit près de 59 000 passages par jour en moyenne) couvrant ainsi 93 % des passages aux urgences en France. On compte au moins un service d'urgence contribuant au réseau OSCOUR® dans tous les départements (hormis la Martinique).

**A noter :** Ces données ne sont pas comparables à celles des enquêtes NOYADES. Le système Oscour® de recueil de données des passages aux urgences permettant de réaliser ce bilan ne comptabilise pas à la différence des enquêtes NOYADES, les victimes des noyades les plus graves, celles dont l'état a nécessité un transfert en réanimation à l'arrivée à l'hôpital et celles décédées sur le lieu de noyade. Dans l'enquête NOYADES 2018, les noyades accidentelles les plus graves ont représenté environ la moitié des noyades accidentelles. En outre, les données du réseau Oscour® ne permettent pas de distinguer les victimes d'une noyade accidentelle d'une noyade intentionnelle (tentative de suicide ou agression).

## Conseils de prévention

### A tous les âges, la baignade comporte des risques, adoptez les bons réflexes de prévention.

**Apprentissage de la natation :** Les noyades sont pour la plupart évitables. Selon le baromètre santé 2016 de Santé publique France, près d'un Français sur six (16 %) déclare ne pas savoir nager ; cette proportion augmente avec l'âge : 5 % parmi les 15-24 ans et plus de 35 % chez les 65-75 ans. Il est donc important d'apprendre à nager aux enfants le plus tôt possible ou tout du moins de les habituer au milieu aquatique, même si ces conditions à elles seules ne peuvent prémunir contre les noyades chez les enfants. Il n'est jamais trop tard pour apprendre à nager, même à l'âge adulte.

**Surveillance des enfants :** Chez les enfants, quel que soit le lieu de baignade, un enfant doit toujours être surveillé de manière permanente et rapproché par un seul adulte responsable, le mieux étant de se baigner avec l'enfant.

**Adopter les bons comportements :** Chez les adultes, il faut tenir compte de son état de santé, ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons), ne pas surestimer sa condition physique et son niveau de natation, éviter la consommation d'alcool, rentrer dans l'eau progressivement, surtout après une longue exposition au soleil.

**Tenir compte de l'environnement et des consignes de sécurité :** Il est également nécessaire de tenir compte de l'environnement de baignade, surtout en cours d'eau, plan d'eau et en mer, de s'informer sur les conditions météorologiques et, de manière générale, de respecter les consignes de sécurité, interdictions de baignade et se baigner dans les zones surveillées signalées par les drapeaux de baignade, là où en cas de besoin, l'intervention des équipes de secours est la plus rapide.

## Pour en savoir plus

Page sur les noyades sur le site de Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>

Page sur les noyades sur le site du Ministère des solidarités et de la santé

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

**Auteurs / Rédaction :** Aymeric Ung, Nathalie Beltzer, Emmanuelle Bauchet, Anne Gallay, Direction des maladies non transmissibles et traumatismes (DMNTT)

**En collaboration à Santé publique France** avec la Direction appui, traitements et analyse de données (Data)

**Contact presse :** [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

## Diffusion

Santé publique France

12 rue du Val d'Osne

94415 Saint-Maurice Cedex

[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

**Date de publication : 25 août 2020**